

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CE) n° 2129/2004 de la Commission du 14 décembre 2004 fixant les prix représentatifs dans les secteurs de la viande de volaille et des œufs ainsi que pour l'ovalbumine et modifiant le règlement (CE) n° 1484/95

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 368 du 15 décembre 2004)

Page 21, dans le tableau figurant à l'annexe, cinquième colonne, «Origine», à la dernière ligne:

au lieu de: «02»,

lire: «03».
